

.....
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
.....

DÉCRET N°2018- 378 du 24 août 2018
portant nomination au Ministère de la
Justice et de la Législation.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n°2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n°2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis conforme du Conseil supérieur de la Magistrature en sa session du 23 juillet 2018,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 25 juillet 2018,
- vu** l'état actuel des ressources humaines qualifiées à la Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme,

D É C R È T E :

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées cumulativement avec leurs fonctions actuelles au Ministère de la Justice et de la Législation dans les fonctions ci-après à la Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme, pour le compte de l'année judiciaire 2018 :

• **Commission d'Instruction :**

Président : monsieur **Lucien DEGUENON** ;

Assesseurs :

- madame **Islamiath MOUSTAPHA** ;
- madame **Geneviève SOHOU** ;

• **Chambre des Libertés et de la Détention :**

- madame **Edibayo DASSOUNDO** ;
- monsieur **Fortunato KADJEBIN** ;
- monsieur **Essowê BATAMOSSI**.

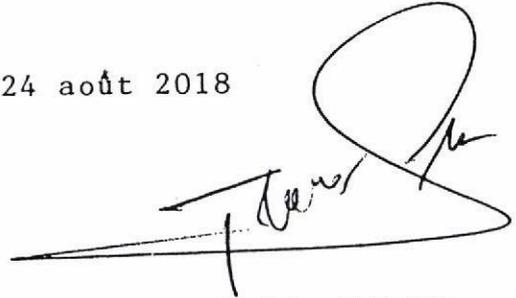
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

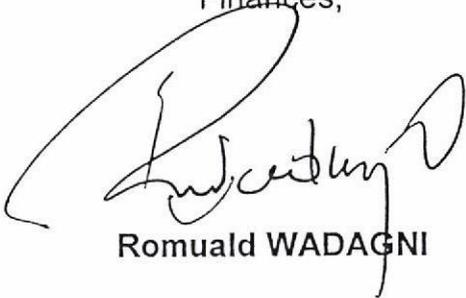
Fait à Cotonou, le 24 août 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Séverin Maxime QUENUM

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 HCJ 2 MJL 2 MEF 2 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 INTERESSES 6 JORB 1